



Le Saint-Siège

*À l'Ambassadeur de la République d'Estonie
près le Saint-Siège à l'occasion de la présentation des Lettres de Créance*

28 août 1993

J'éprouve une joie particulière à recevoir de vos mains les Lettres par lesquelles le Président de la République d'Estonie, S.E. M. Lennart Meri, vous accrédite comme son Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire. J'y vois une marque chaleureuse de l'estime mutuelle et honorable qui est née entre le Saint-Siège et votre patrie, après que le Saint-Siège eut reconnu la nouvelle République le 10 octobre 1921 et établi des relations diplomatiques avec elle en 1933.

Même si les relations ont débuté il y a longtemps, alors que l'Estonie était une composante essentielle de la Livonie, un dialogue exemplaire s'ouvrit de cette manière entre le Saint-Siège et l'Estonie. La communauté catholique, même si elle ne comprenait qu'un nombre limité de croyants, se sentait libre au milieu des confessions nombreuses et fermement établies sur le sol estonien. En 1924 S.Exc. Mgr Antonio Zecchini fut nommé premier Administrateur apostolique pour l'Estonie, et devint en 1922 Délégué apostolique pour les Pays baltes.

Puis, en 1931, le Père jésuite allemand Eduard Profittlich fut nommé Administrateur apostolique. Il prit la nationalité estonienne et lui fut attribué le titre archiépiscopal d'Adrianapoli d'Emimont. Son activité pastorale, connue de tous - et animée par un esprit œcuménique qui précéda les temps de dialogue intense et fraternel entre les Églises chrétiennes - fut interrompue en 1941 à la suite de l'annexion par une force étrangère subie par son pays un an auparavant.

Dès cet instant, alors que s'obscurcissaient les horizons de l'indépendance et que Mgr Profittlich se dirigeait vers la souffrance du martyr, - lui dont la fin est encore un mystère pour l'Eglise catholique et pour sa famille -, fut interrompu le dialogue qui, grâce à Dieu, peut maintenant être rétabli. Après la nomination d'un Nonce apostolique à Tallinn, en la personne de Mgr Justo Mullor Garcia, qui est en même temps nommé Administrateur apostolique d'Estonie «ad nutum Sanctae Sedis», et avec la nomination de Votre Excellence comme Ambassadeur près le Saint-Siège, ce

dialogue s'annonce très prometteur.

C'est aussi dans la perspective d'un échange amical et réciproque que s'annonce la visite que, dans peu de temps j'effectuerai dans la capitale de l'Estonie. En effet, je me réjouis à la pensée d'avoir moi aussi bientôt la possibilité si attendue de visiter la ville de Tallinn, chargée d'histoire et si riche d'aspects caractéristiques, où les clochers des églises dans lesquelles l'on prie, alternent avec les beffrois, d'où les Estoniens, au cours de longs siècles, cherchaient à interpréter les signes d'espérance ou de peur qui venaient de la Baltique. Le Pape lui aussi se prépare à admirer la physionomie de cette ville, qui contient tout une histoire et symbolise une volonté œcuménique claire. Il s'apprête avant tout à rencontrer les hommes qui gardent les traditions du pays, ouvert aussi bien à la foi et à la liberté, qu'à la mer et à sa vaste dynamique de travail et d'échange humain.

Il m'est aussi particulièrement agréable de penser à la rencontre que j'aurai en outre avec le Président de la République, auquel je vous prie de faire part par avance de mon salut déférent, et avec toutes les communautés chrétiennes, à commencer bien sûr par celle des catholiques. Dans l'église des saints Pierre et Paul et à Saint-Nicolas, ainsi que sur l'impressionnante place qui conserve, au milieu de la vieille ville, l'histoire de la nation, je prierai pour l'Estonie en communion avec les Estoniens. Je dirai aux Estoniens ce qui me touche, comme un si grand nombre d'entre eux, au plus profond du cœur et quelle est la raison de ma mission. Nous parlerons de la Parole du Christ et des immenses possibilités qu'elle offre à tous ceux qui - comme vos concitoyens - recherchent une paix durable, fondée sur la vérité et la justice.

Le cours du développement historique a toujours conduit des minorités de différentes nationalités à cohabiter dans un État. Dans la conception toujours mise en valeur par l'Église, une société moderne et mûre en ce qui concerne la reconnaissance des droits de l'homme, se reconnaît aussi à ce qu'elle permet à tous les citoyens une coexistence pacifique et confiante, et garantit aux minorités ethniques, culturelles et religieuses l'exercice libre et entier des droits qui leur sont dûs. L'Église ne peut pas cesser de réclamer une véritable harmonie et une coexistence sociale pacifique entre les citoyens, puisque nous sommes vraiment tous fils et filles de l'unique Père qui est aux cieux et que le salut et la rédemption ont débuté par le Christ lui-même (cf. *Message pour la Journée mondiale de la Paix*, 1er janvier 1989).

Je sais les souffrances qu'ont dû supporter les hommes en Estonie, et même dans un passé très récent, ainsi que les espérances qu'ils nourrissent pour l'avenir. Me sont aussi connus l'élan avec lequel vous cherchez à atteindre le but d'un bien-être croissant, ainsi que les problèmes qui peuvent freiner ce dynamisme: la présence de forces armées étrangères sur le territoire national, les rapports avec des minorités ethniques et culturelles que l'histoire rendit numériquement importantes, la préparation à une nouvelle sorte d'économie, qui comporte à la fois des défis et des risques, des tensions de toutes origines, auxquelles est exposée l'institution de la famille, l'ouverture croissante au tourisme et à l'échange avec des pays géographiquement et

culturellement éloignés, les nouveaux courants d'esprit et les comportements, qui recherchent l'approbation des jeunes.

M. l'Ambassadeur ! En vue de la juste résolution de ces problèmes, et d'autres - qui sont inclus dans ma prière à Rome et qui seront repris dans celle que j'élèverai vers Dieu à Tallinn - , j'exprime mon vœu le plus intime. A sa propre mesure, et aussi grâce à la participation des Estoniens catholiques, le Saint-Siège s'emploiera pour contribuer activement à rechercher des solutions efficaces et durables en vue du bien de tous les participants.

**L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française n.36 p.4.*